

Maladie de Lyme

Attention aux tiques



~ 50 000
CAS DIAGNOSTIQUÉS EN MÉDECINE GÉNÉRALE PAR AN EN FRANCE

95 %
DES CAS VUS EN MÉDECINE GÉNÉRALE SONT DES ÉRYTHÈMES MIGRANTS

~ 800
CAS HOSPITALISÉS PAR AN EN FRANCE

Les tiques colonisent de plus en plus nos espaces verts. Leur piqûre peut transmettre plusieurs infections, souvent mal détectées et durablement handicapantes, chez l'enfant comme chez l'adulte.

- Qui dit « sortie en plein air » dit « adopter les bons réflexes » !
- Préférer des vêtements et chaussures couvrants (clairs de préférence).
- Faire usage d'un répulsif anti-tiques.
- Examiner tout son corps de retour de promenade, se savonner de pied en cap.

En cas de tique, utilisez un tire-tique et non une pince à épiler ! Ne mettez aucun produit avant l'extraction du parasite (pas d'éther, ni d'huile), puis désinfectez après.

Notez la date de morsure et surveillez-vous : si une auréole apparaît à l'endroit de la morsure ou en cas de symptômes inhabituels, prévenez immédiatement votre médecin.

Et n'oubliez pas d'inspecter très régulièrement votre animal de compagnie...

La prudence est donc de mise et c'est ce que nous rappelle l'Association « Enfance Lyme & co », en campagne de sensibilisation dans toute la France.

Site internet : enfance Lyme and co.org

Comment se protéger ?
Soyez vigilants !
COUVREZ-VOUS LE MEUX POSSIBLE
UTILISEZ UN RÉPULSIF ADAPTÉ
ÉVITEZ LES ENDROITS BROUSSAILLEUX
MUNISSEZ-VOUS D'UN TIRE-TIQUES
enfance Lyme and co.org

Les bons réflexes
VOUS DÉCOUVREZ UNE TIQUE ACCROCHÉE ? PAS DE PRODUIT SUR LA TIQUE !
RETIRER → DÉSINFECTER → CONSULTER
PAS DE PRODUIT SUR LA TIQUE !
RETIREZ-LA AVEC UN TIRE-TIQUE
DÉSINFECTEZ LA PLAIE
CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN EN VUE D'UN TRAITEMENT PRÉVENTIF
enfance Lyme and co.org

Le bon geste
UNE TIQUE VOUS A MORDU ?
RETIREZ-LA AU PLUS VITE.
GLISSEZ LE TIRE-TIQUE À SA BASE,
TOURNEZ ET DÉVISSEZ-LA.
DÉSINFECTEZ ET CONSULTEZ .
enfance Lyme and co.org

Pas de tique en vue, mais vous constatez ...
des symptômes inhabituels ?
MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR
• SOYEZ PRUDENTS
LES TIQUES SONT DES BESTIOLES
À NE PAS SOUS-ESTIMER !
enfance Lyme and co.org

Sommaire

Édito

Édito	3
Nature	4
Cadre de vie	6
Entreprises	11
Solidarité	12
Associations	13
Focus	16
Vie scolaire	18
Culture	22
Infos Municipales	26
BA 709	30
Expression des Élus	31



Ce numéro du Mag Châteaubernard arrive à l'approche des vacances d'été. Si les écoles ferment leurs portes pour deux mois, il n'en est pas de même pour les commerces et les industries de nos zones d'activité. Ce n'est pas le cas non plus des services de la commune, ceux-ci sont présents, d'autant plus que l'été est une

période de choix pour effectuer certains travaux, notamment dans les écoles. Mais les congés légitimes des agents imposent un roulement dans les services, et donc des priorités. Des travaux seront privilégiés, tandis que d'autres moins urgents pourront être différés.

Notre commune a vu se développer de nombreuses zones artisanales, industrielles ou commerciales. Depuis l'arrivée de Saint-Gobain, notre territoire a beaucoup évolué et les entreprises diverses sont devenues des acteurs de la vie locale, qui contribuent à façonner le paysage castelbernardin. Ce paysage est mouvant, de nouvelles zones ont été créées, des entreprises partent sous d'autres cieux, de nouvelles arrivent, certaines changent de site, d'autres disparaissent. C'est pourquoi nous avons voulu dans ce numéro faire un point sur les différentes zones d'activité qui jalonnent la commune, vous les trouverez en page focus.

Qui dit vacances, dit aussi maisons fermées, rues moins fréquentées, peut-être inquiétude de laisser sa maison inoccupée. Une préoccupation qui n'est d'ailleurs pas seulement saisonnière. Aussi avons-nous décidé d'adhérer au dispositif Participation citoyenne, en relation avec la préfecture et la police, municipale et nationale, qui vise à développer une coopération des citoyens à l'action de prévention des forces de l'ordre. Proposé au conseil municipal du 2 juin, il vous est présenté en pages d'informations communales, et dès la rentrée des réunions publiques vous permettront d'en savoir plus. Bien sûr, l'opération Tranquillité Vacances continue en vous adressant à la police municipale, pour partir l'esprit tranquille.

Avec la fin des restrictions dues à l'épidémie, le travail a repris à son rythme d'avant, pour les écoliers, collégiens, lycéens ou étudiants, comme pour les salariés ou entrepreneurs, et les vacances qui viennent seront certainement les bienvenues. Souhaitons qu'elles soient bonnes, reposantes, permettant enfin aux familles de se retrouver pour des moments qui resteront des souvenirs heureux.

Votre Maire
Pierre Yves Briand

Pour contacter la rédaction du journal :
chateaubernard-lemag@mairie-chateaubernard.fr
Journal municipal d'informations
Mairie de Châteaubernard :
2 rue de la Commanderie - 16100 Châteaubernard
www.ville-chateaubernard.fr - 05 45 32 32 51
Directeur de la publication : Pierre Yves Briand
Rédaction : Comité de Communication
Conception - Réalisation : Mairie Châteaubernard
Photos : Mairie Châteaubernard
Impression : Atelier Graphique du Cognaçais
Dépôt légal : en cours

La Mairie de Châteaubernard et Atelier Graphique du Cognaçais s'engagent dans une démarche éco-responsable. Soucieux de répondre aux préoccupations environnementales, votre magazine "Le Mag" est imprimé sur papiers écologiques issus de forêts gérées durablement. 

COMITÉ NATURE

Un troisième espace consacré à la plantation de fruitiers... bio...

Après la rue du Dominant, la coulée verte de la résidence des chênes, c'est au tour du parc du Castel de consacrer une partie de son espace à la plantation de trente-cinq arbres fruitiers.

Qui n'a jamais désiré se délecter des fruits frais cueillis à parfaite maturité ? Quel plaisir de voir pousser, et enfin pouvoir récolter les fruits de nos efforts !



Pommiers, cerisiers, poiriers, pruniers, noisetiers, figuiers, cognassiers, abricotiers, pêchers et amandiers ont été plantés !

Quelques variétés plantées : La belle des Brunetières, la quetsche blanche de Létrécourt, le pommier patte de loup, la reine claudie d'Oullins, la poire Monsieur Richard, l'impérial Murat, le bigarreau burlat etc...



Une partie des variétés plantées l'ont été en concertation avec l'association « Mémoire fruitière des Charentes » une association d'intérêt général, dont le but est de sauvegarder et de promouvoir les variétés fruitières de la Charente et de la Charente-Maritime.

Mémoire fruitière des Charentes

Ses objectifs :

- identifier et inventorier les différentes variétés existantes sur le territoire
- sauvegarder ces variétés dans son verger conservatoire
- les multiplier et propager auprès des particuliers et collectivités locales, entre autres lors des fameuses journées de greffage
- intéresser le public aux arbres fruitiers en général, et lui apporter les connaissances nécessaires, par exemple par des cours de taille et de greffe.



Association soutenue par : le programme européen Leader, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente.

L'association a créé un verger conservatoire d'espèces fruitières locales, situé à Saint-Aulais-La-Chapelle, à l'est de Barbezieux. De nombreux jeunes arbres greffés de variétés anciennes ont été plantés ces dernières années.

Contact : memoirefruitieredescharentes@orange.fr
Secrétariat : 06 03 82 30 37

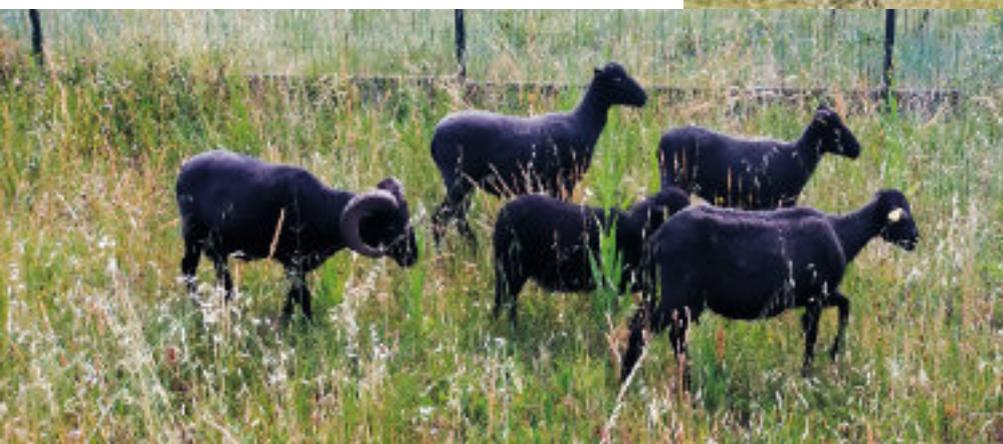


●	Pommiers (32)
●	Cerisiers (16)
●	Poiriers (21)
●	Pruniers (11)
●	Noisetiers (16)
●	Figuiers (11)
●	Cognassiers (14)
●	Abricotiers (11)
●	Pêchers (11)
●	Amandiers (10)



L'écopâturage revient sur la commune

Des agents d'entretien très spéciaux des parcelles herbues appartenant à la commune sont apparus récemment : à la Combe des Dames, et avenue d'Angoulême, dans une grande prairie déjà entretenue l'an passé par d'autres ovins suivis par des ânes, ce sont des brebis de race solognote qui vont nettoyer les parcelles qu'on leur a confiées. Des moutons d'Ouessant ont pris leurs quartiers dans des prés plus petits.



Si vous allez leur rendre visite, ils en seront ravis, mais respectez leur tranquillité, n'entrez pas dans les enclos, ne les nourrissez pas. Les moutons sont des animaux paisibles et curieux, mais très craintifs.



Mangeons mieux et la ville de Châteaubernard organisent un grand pique-nique à la rentrée

vendredi 9
septembre

à partir de 18h

au Parc des Pierrières à Châteaubernard

(Possibilité de repli en cas de mauvais temps)



- Soirée ouverte à tous (en solo, en duo, en famille...)
- Pique-nique le plus possible local, tiré du panier, fait maison, zéro déchet !
- Ateliers, animations autour de l'alimentation saine, locale et durable

Réservez vite cette date sur votre agenda en attendant plus d'information.

François Lasserre lutte contre les idées reçues !

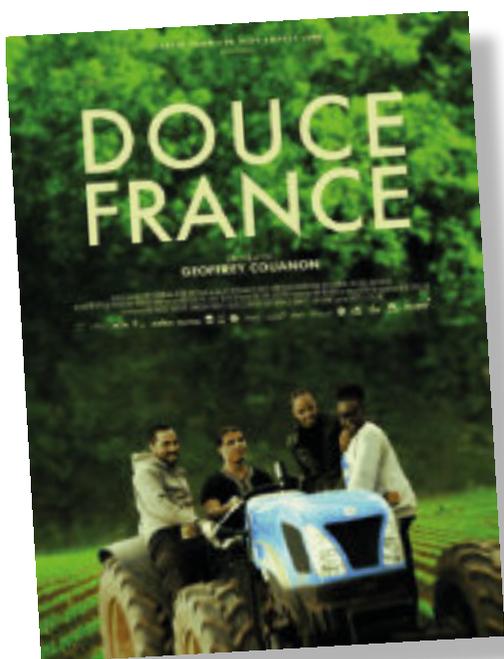


Au Castel le 18 mai, François Lasserre, entomologiste, a cassé quelques mythes autour des insectes... et des idées toutes faites. Les guêpes nous agressent ? Oui, mais seulement si on approche trop près de leur nid ; quand elles nous importunent au cours de nos repas estivaux, c'est tout simplement que, elles aussi, sont à la recherche de nourriture, quoi de plus naturel ! Les araignées entrent dans les maisons à l'automne ? Détrompez-vous, ce sont des résidents permanents de nos logis, quelque soit votre assiduité au ménage ; celles que vous voyez à l'automne sont des mâles partis à la

rencontre de leur belle, quoi de plus naturel ! Et avec lui, tout y passe : quand la rigueur scientifique s'en mêle, les insectes deviennent inoffensifs, les moustiques ont peur de la lumière, les vieux dictons sont démentis, l'influence de la Lune contestée, l'homéopathie bousculée. Une conférence décoiffante, qui n'a pas laissé le public indifférent. Et on en redemande !

Le Giec à Segonzac

Hervé Le Treut est climatologue, professeur au Collège de France, ancien membre du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Le réchauffement climatique n'a pas de secrets pour lui, et son constat est sans appel. Invité par Grand-Cognac, il a déroulé cartes et graphiques pour mettre en évidence l'augmentation des températures au cours du XX^{ème} siècle, et surtout l'accélération sur les années les plus récentes. Des notions parfois ardues, on a affaire à un spécialiste, mais l'assistance nombreuse n'a pas manqué de questionner pour comprendre le phénomène. Une conclusion s'impose : l'urgence est bien au climat !



Des jeunes face à l'urbanisation

En collaboration avec l'association Terre de Liens, la ville de Châteaubernard a organisé une soirée ciné-débat autour d'un film documentaire : Amina, Sami et Jennifer ont 17 ans, ils habitent en Seine-Saint-Denis, en banlieue parisienne. Cette année, ils mènent avec leur classe de lycée une enquête sur EuropaCity, parc de loisirs et de commerces en projet sur des terres agricoles fertiles proches de chez eux. D'abord indifférents à l'avenir de ces terres, séduits par la promesse de divertissement et d'emplois, les trois ados vont progressivement se faire leur propre avis, au gré de leurs investigations et de leurs rencontres. A l'aube de leur choix d'orientation, ils veulent agir au cœur de leur territoire. La projection a été suivie d'un débat, avec la participation d'un maraîcher installé dans les Deux-Sèvres sur des terres achetées par l'association Terre de Liens. Les échanges, parfois vifs, ont surtout montré la difficulté de préserver les terres agricoles face à la pression immobilière. Une réflexion indispensable car c'est un exercice délicat, un équilibre sans cesse remis en cause, tant les intérêts des uns et des autres sont en totale opposition.





15 conseils pour vraiment réduire votre consommation d'eau

En France, chaque habitant consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour, soit plus de 53 m³ d'eau annuellement, sachez que certaines méthodes existent pour réduire sa consommation d'eau, donc par ricochet sa facture d'eau. Ci-dessous les conseils les plus utiles pour réduire sa consommation d'eau et satisfaire son porte-monnaie et la Planète.

Adopter les bons gestes

Économiser de l'eau, aujourd'hui, est **un enjeu à la fois budgétaire et écologique**. Heureusement, des petits réflexes simples au quotidien suffisent à réduire sa consommation d'eau considérablement.

Arrêter de laisser couler le robinet inutilement

Pour réduire sa consommation d'eau, il est important de **fermer son robinet dès qu'il n'est pas en cours d'utilisation**.

Prendre des douches au lieu des bains

Pour réduire sa consommation d'eau très facilement et considérablement, il vaut mieux **privilégier les douches aux bains**. Il faut savoir qu'**un bain consomme entre 150 et 200 litres d'eau, contre seulement 60 litres d'eau environ pour une douche**.

Récupérer l'eau dès que possible

L'eau potable est essentielle pour l'alimentation principalement, mais pas forcément pour d'autres usages, comme le nettoyage de la maison, de la voiture, des animaux domestiques, ou encore l'arrosage des plantes. Par conséquent, il n'est pas utile de gaspiller de l'eau potable pour ces usages

Lancer le lave-vaisselle ou le lave-linge quand ils sont entièrement remplis

Récupérer les eaux de pluie

L'eau de pluie est entièrement gratuite alors pourquoi ne pas en profiter ? **L'eau de pluie n'est pas potable**, mais il est judicieux de l'utiliser pour d'autres usages,

Utiliser un seau et une éponge pour laver la voiture

Pour ceux qui veulent tout de même utiliser l'eau du robinet pour laver leur voiture, il faut savoir que le moyen le plus économique de le faire est de se munir d'un seau et d'une éponge plutôt que d'un tuyau qui laisserait couler une grande quantité d'eau inutilement

Privilégier un arrosage du jardin le soir plutôt qu'en journée

Un ménage consomme **entre 15 et 20 litres d'eau par m²** pour arroser son jardin. Il existe heureusement de nombreuses astuces pour optimiser l'arrosage de ses plantes et de son potager :

- Arroser le jardin, le soir ou tôt le matin quand les températures sont plus basses, afin de **limiter les pertes par évaporation**
- Récupérer l'eau de pluie pour arroser ses plantes
- Pailler son jardin pour conserver son humidité et réduire la fréquence d'arrosage

Changer ses équipements

Réduire sa consommation d'eau passe aussi par un bon choix d'équipements. Il existe des petits gadgets, pas forcément coûteux, qui peuvent optimiser la consommation d'eau de ses installations et appareils électroménagers. Ci-dessous quelques exemples.

- Opter pour une chasse d'eau double
- Installer un bouton stop douche sur le pommeau
- Changer la robinetterie classique par un mitigeur
- Mettre un mousseur / économiseur d'eau directement sur l'embout de son robinet
- Toujours privilégier des équipements de catégorie A

Entretenir ses équipements

Réparer le plus vite possible les fuites d'eau

Veiller à ce que les appareils ne s'entartent pas

Veiller à ce que la chasse d'eau ne coule pas de façon ininterrompue

Rue de la Trache



Le trottoir de la rue de la Trache, entre la rue de Bellevue et la rue Albert-Schweitzer, a été entièrement restauré. La circulation des piétons et leur sécurité se trouvent améliorées, sur cet axe où la circulation est toujours dense, et la vitesse limite de 50 km/h rarement respectée.

Parking Castel

Le parking du Castel voit sa capacité de stationnement sensiblement augmenter, avec l'ouverture de l'extension le long de la nouvelle rue Caroline-Aigle. Il a été ouvert pour la première fois aux voitures lors des représentations d'Élodie Poux les 10 et 11 juin. Ce sont 51 places supplémentaires en « terre-pierre » qui sont maintenant disponibles, et seront bienvenues lors des grands événements du Castel ou de la commune.





Rue de la Commanderie

pour enfouir les réseaux, modifier son tracé et le sens de circulation, créer un parking et des espaces verts. Des arbres seront plantés à l'automne afin de rendre l'ensemble encore plus attrayant. Des enfants de l'école aux riverains, la satisfaction est unanime.



Attention, la rue est désormais en sens unique depuis la rue Charles-de-Gaulle jusqu'à la rue des Pierrières où un stop oblige à l'arrêt, tandis que le carrefour de la rue des Meuniers devient à priorité à droite. Les passages piétons sont matérialisés la nuit par un équipement novateur qui attire l'attention des conducteurs, pour plus de sécurité, maître mot qui a guidé cette rénovation.



Rue Caroline-Aigle



La rue Caroline-Aigle est enfin achevée, après de longs mois de travaux. Son ouverture coïncide avec la livraison des nouveaux logements de la Résidence Beauregard qu'elle dessert. Depuis la rue Charles-de-Gaulle, elle rejoint la rue de la Doue, et permet d'accéder à la résidence par la nouvelle rue Olympe-de-Gouge. Son tracé légèrement sinueux doit permettre une circulation apaisée et sécurisante pour tous les usagers. Des aménagements paysagers sont à venir ultérieurement.



Gros plan sur les végétaux mellifères

Les abeilles sont en déclin depuis plusieurs années. Voici une liste de plusieurs végétaux adaptés à notre climat et à nos sol que vous pouvez planter chez vous, et qui participeront à aider les abeilles à se nourrir tout au long des saisons.



L'œil du jardinier

Pervenche "Vinca minor"
Plante couvre sol persistante
Floraison : en février



Arbousier
Arbuste de 5 mètres
Floraison : octobre - janvier



Mahonia X media
Arbuste de taille moyenne 5 mètres
Floraison : décembre - mars



Robinier faux acacia
Arbre de 15 mètres
Floraison : avril - mai

Sophora du Japon
Arbre de 25 mètres
Floraison : juillet - août



Hellébore niger "rose de Noël"
Plante vivace de 40 cm
Floraison : janvier - mars



Souci officinal
Plante annuelle de 45 cm
Floraison : mai - novembre



Pôle services mutualistes

Nouvelle adresse, nouveaux locaux au 55-57 avenue d'Angoulême.

Écouter Voir Optique et Audition Mutualistes, qui résulte de la fusion en 2019 des Opticiens Mutualistes et d'Audition Mutualiste, a intégré les nouveaux locaux le 15 décembre dernier. L'enseigne est ouverte à tous.

Le magasin d'une superficie de 200m² a été aménagé avec le nouveau concept national Écouter Voir et dispose d'un grand parking et d'un accès pour personnes à mobilité réduite.

L'Espace Dentaire Mutualiste de Cognac a déménagé depuis le mois de février sur Châteaubernard.

Enfin l'antenne du SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) de Jarnac a également été transférée pour intégrer le nouveau pôle services de la Mutualité Française Charente le 1^{er} février.

Horaires et contacts : Optique : Lundi au samedi : 9h-19h - Tél : 05 45 32 58 83

Audition : Lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h - Tél : 05 45 78 97 35

Dentaire : Mardi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-18h15 - Tél : 05 45 32 28 00



LM exclusive CARS



Nouvelle entreprise installée au 66 route de Barbezieux à l'initiative d'un jeune entrepreneur, Mathis Louchart.

LM a deux activités :

- Agence d'achat et vente de voitures d'occasion, toutes marques. Il s'agit d'un dépôt-vente où LM est le mandataire entre vendeur et acheteur.

Elle assure via des entreprises partenaires les diagnostics, contrôles techniques, offres éventuelle de financement, et une garantie minimale de 3 mois.

- Préparation esthétique des voitures qui concerne le nettoyage intérieur et extérieur, lustrage, polissage de la peinture et en particulier le traitement céramique. Il consiste en l'application d'un produit hydrophobe (haut de gamme) sur le vernis qui lui confère longévité de propreté et brillance.

M Louchart n'effectue pas de travaux de carrosserie ni de réparations mécaniques.

Contact : 07 45 33 83 88 du lundi au samedi, 10h-19h

email : lmexclusivecars@outlook.fr

Unikalo

De l'avenue de Paris à Cognac au 62 avenue d'Angoulême à Châteaubernard il n'y avait qu'un pas et il a été franchi en décembre 2021 afin d'installer un magasin plus spacieux et plus confortable. En particulier, avec plus d'espace pour le showroom « décoration » et le stockage des produits. La place est largement faite à la peinture. Il faut rappeler qu'UNIKALO est le premier fabricant français de peinture en phase aqueuse destinée principalement au secteur du bâtiment. Créée en 1936 l'usine de production se situe aujourd'hui à Mérignac (33).

Mais d'autres activités complètent l'espace : papiers peints, revêtements de sols, murs et plafonds, décoration intérieure, outillages, produits de préparation, enduits.

Sur rendez-vous, Unikalo met à disposition une décoratrice d'intérieur pour études de projets et conseils. Deux commerciaux animent l'activité sur le secteur cognaçais auprès des entreprises et artisans du bâtiment, des collectivités.

(peintures, revêtements de sols et murs) qui représente 80 % du chiffre d'affaire.

Une équipe de 3 personnes est en charge du magasin, M Didier Poinaud assure la direction en plus de la base d'Angoulême-Champniers.

Contact : 05 45 83 06 66



Registre communal

LE REGISTRE

des personnes vulnérables



PERSONNES ÂGÉES
DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES
OU MALADES À DOMICILE



PERSONNES
DÉPENDANTES

Le CCAS invite les personnes vulnérables à s'enregistrer sur le registre communal. L'usage de ce registre est réservé exclusivement à l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes inscrites en cas de déclenchement d'un plan d'alerte ou d'urgence.

Qu'est-ce qu'un registre communal ?

Le registre nominatif communal est un document obligatoire. Il est confidentiel et destiné à lister les personnes vulnérables. Il ne sera activé qu'en cas d'alerte liée à un risque tel que le froid, la canicule, une crise sanitaire ou tout autre événement nécessitant une prise en charge spécifique des personnes vulnérables.

Qui peut figurer sur le registre ?

Peuvent figurer, sur inscription, sur le registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptées au travail résidant à leur domicile
- les personnes adultes handicapées
- Les autres publics vulnérables du fait de leur isolement et non pris en charge par un service particulier.

Qui réalise la demande d'inscription ?

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers.

Comment s'inscrire ?

L'inscription peut se faire :

- par téléphone, en contactant le CCAS (standard de la mairie 05 45 32 32 51)
- en se rendant au CCAS, à la mairie 2 rue de la Commanderie.



Atelier de bracelets brésiliens

Depuis l'arrivée de trois familles ukrainiennes à Châteaubernard, une association, Châteaubernard Solidarités, a été créée pour centraliser les dons, en partenariat avec les services de la commune. Afin de recueillir des fonds, un atelier bénévole de fabrication de bracelets brésiliens a été installé à la médiathèque, la vente de ces bracelets sur place ou au cours des manifestations sur la commune, alimente un fonds d'aide aux réfugiées. D'autres activités seront proposées, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Une cagnotte en ligne sera prochainement disponible pour vos dons.



Randonnée de la Grande Champagne



Pour la cinquième fois et après deux ans d'absence, le club des Verriers a organisé le dimanche 22 mai une randonnée cyclotouriste en partenariat avec la Foire de la Grande Champagne. Cette randonnée a accueilli cette année 109 participants issus de nos deux Charentes et représentant une bonne douzaine de clubs différents.

Trois circuits étaient proposés : 57 Km, 83 km et 100 Km pour les plus aguerris. Les routes empruntées sillonnaient les coteaux des vignobles charentais. Les cyclistes ont pu découvrir au fil de leur balade, des hameaux viticoles, admirer le château de Bouteville datant du XI^{ème} siècle, traverser Segonzac « capitale

de la Grande Champagne» et contempler les nombreux domaines vinicoles aux façades luxueuses. Les organisateurs ainsi que les bénévoles attendaient les cyclistes à la salle polyvalente de Gensac-la-Pallue pour le pot de l'amitié. Des lots ont été remis aux clubs les plus représentés : Salignac et Saint-Yrieix, ainsi qu'au doyen de la randonnée. Les commentaires des cyclotouristes participants étaient positifs : manifestation réussie, très bonne organisation, beauté des parcours. Rendez-vous est donné en 2023.



Un printemps chargé au club tennis !

Un mois d'avril tournois

Deux tournois organisés au club avec Corinne pour nos jeunes niveau orange et vert ! Et un tournoi vétérans avec une nouveauté : des tableaux de doubles. Au total 80 participants se sont rencontrés sur les gazons de Châteaubernard.

Un mois de mai équipes

Deux équipes jeunes (8/10ans et 11/12ans) avec des nouveaux compétiteurs en herbe contre les autres clubs de Charente. Bravo à tous nos jeunes ! Quatre équipes adultes en championnat régional.

Un mois de juin festif

Le début de l'été sonne la fin des cours avec une fête de l'école de tennis le 22/06. L'occasion de ramener un copain non licencié pour lui faire découvrir le club.

En ce moment une licence offerte pour découvrir le club tout l'été et taper la balle jaune en famille ou entre amis, parlez-en autour de vous ! Envoyez un mail à tc.chateaubernard@outlook.fr



Prochain tournoi adultes du 11 au 24 juillet, simples messieurs et dames et doubles. Inscription : tenup ou 06 80 91 39 33. Intégré au Grand Cognac Tennis Tour.

ASSOCIATIONS



Comité des fêtes

En mai, fais ce qu'il te plaît !

Le Comité des fêtes en a profité pour renouer avec la Fête du pain et de la caillebotte, en commençant par rallumer le four communal dès le mercredi. Et dimanche 15 mai, les bénévoles ont pu faire cuire le pain préparé par la boulangerie Lemetayer, et nouveauté de cette année, des pizzas fort appréciées. Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu se restaurer aux stands du comité, acheter les traditionnelles caillebottes, ou les produits proposés par nos partenaires. Malgré le temps parfois incertain, ce fut une belle journée pour les grands et les petits.



Amicale des donneurs de sang

L'AG de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Cognac et sa région a eu lieu le 10 juin. Les résultats des collectes sont très satisfaisants, malgré les restrictions drastiques dues au Covid, et nous sommes en très bonne position dans le bilan général des collectes du département. Seule ombre au tableau, nous manquons cruellement de bénévoles pour pouvoir continuer à assurer ces bons résultats, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.



Nous remercions les municipalités qui nous reçoivent pour leur contribution et leur soutien dans notre action solidaire.

Ateliers créatifs et recyclage

Nous avons privilégié, lors de nos ateliers, le recyclage papier, tissu, carton, vieux livres et capsules... et réalisé pour Pâques des décorations de table, avec sérieux... (enfin un peu 😊). Pour la maison de retraite Guy Gautier qui a fêté le 17 juin dernier la fête des fleurs, nous avons confectionné 75 roses en papier et tissu. Des cartes, des paniers, des souris ont pris forme sous les doigts agiles des adhérentes. Bienvenue aux nouvelles : Nelly et Claire. En cours de réalisation, un sac avec récupération des poches café, croquettes chat... L'imagination et la récupération sont toujours d'actualité aux loisirs créatifs Castelbernardins !
mamy Chantal : 06 33 21 33 43



Pétanque à Saint-Yrieix



Les championnats tripléte promotion 2022 se sont déroulés au boulodrome de Saint-Yrieix le 14 mai dernier. Quatre équipes du club de Châteaubernard-Grand-Cognac y ont participé, dont une équipe s'est qualifiée en 8^{ème} de finale le samedi. Dès le lendemain elle remportait la demi-finale, et devenait championne de Charente-promotion 2022 après une finale très disputée. Elle obtient ainsi sa participation au championnat de France à Ax-les-Thermes en juillet.

Félicitations à nos trois joueurs pour cette belle victoire : Raymond Bacalopoulos, Sébastien Raffaud et Kendji Dauher.

Tournoi de foot

Les 4 et 5 juin, le stade Claude Boué a résonné sous les encouragements des supporters. Le premier tournoi Christian Pacaud a réuni 20 équipes en U11 et U13, venues de toute la France. Bravo à tous les compétiteurs, félicitations aux organisateurs pour le planning au cordeau, merci aux bénévoles qui ont permis que ces deux jours de matchs se déroulent sans incident. Prochaine étape, le tournoi d'Halloween, le 29 octobre, pour les U10/U11 et U12/U13.



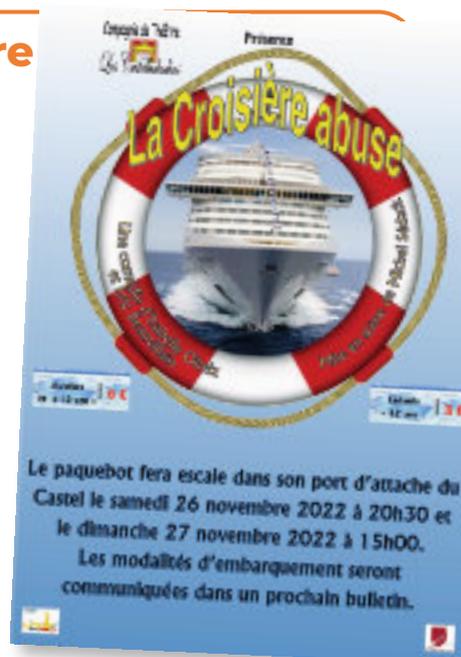
Les Castelbaladins partent en croisière

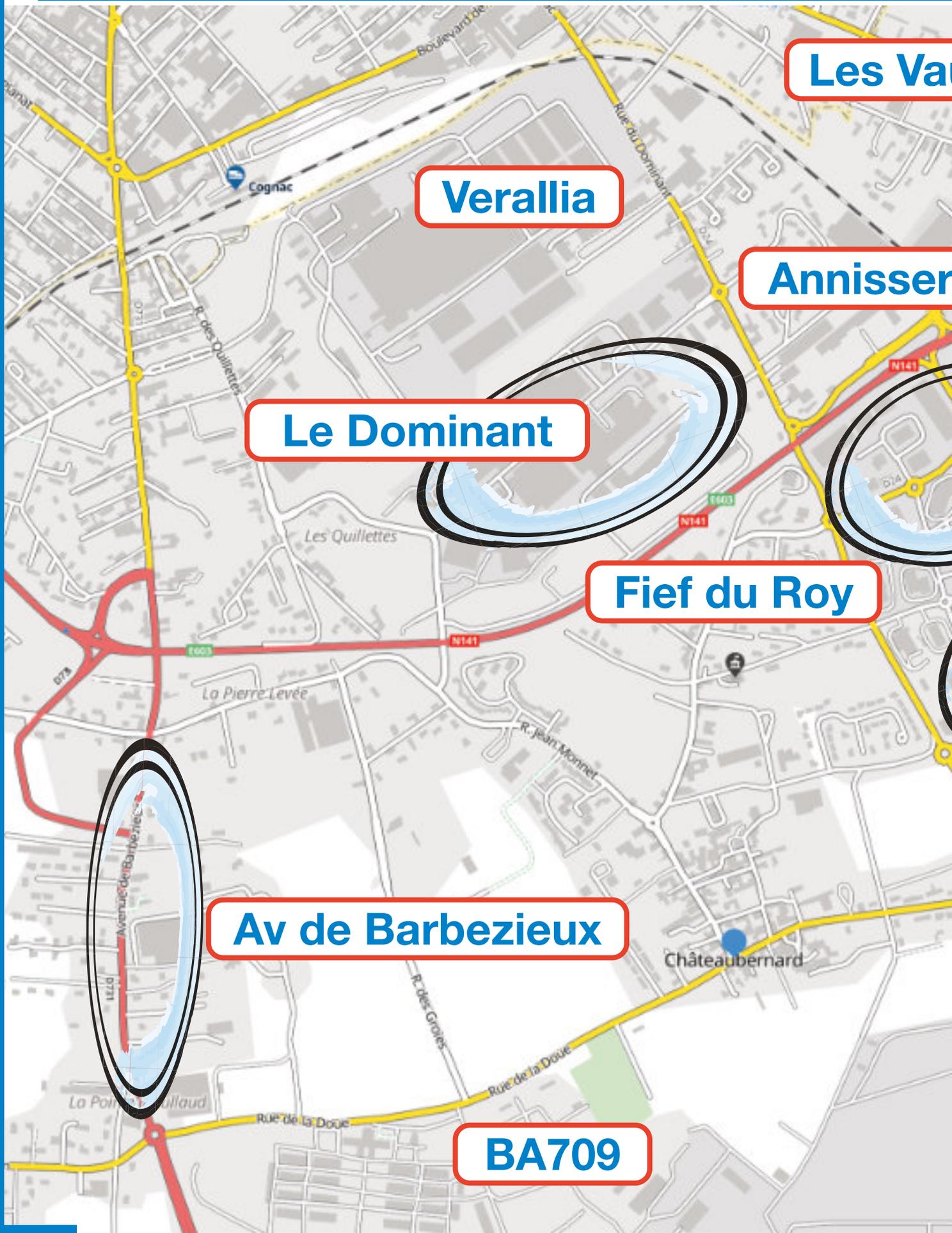
L'Assemblée Générale des Castelbaladins s'est déroulée le 4 février 2022 et a permis de faire le point sur la dernière saison de la troupe : De septembre à novembre 2021, les Castelbaladins ont proposé à leur public la pièce « Bandits chéris » de Jean-Pierre Mourice, après une gestation digne d'un éléphant (un virus, petit par la taille mais redoutable et destructeur, est passé par là).

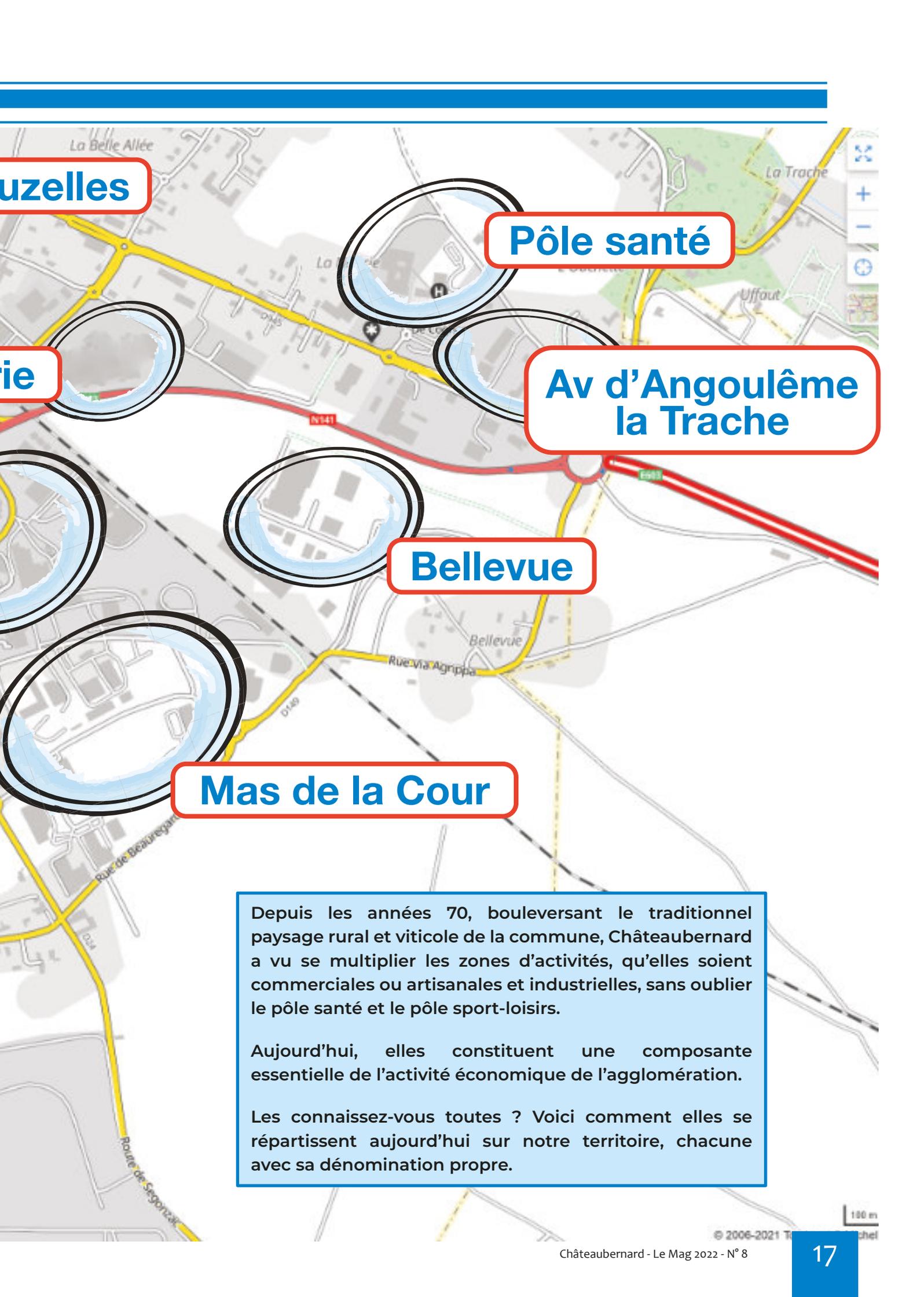
Ce fut aussi l'occasion d'annoncer la prochaine pièce pour 2022 : « La croisière abuse », d'Isabelle Oheix et Eric Beauvillain, sous la houlette de notre directeur de croisière Michel Sedack. Le bureau n'a pas été modifié, le commandant de bord reste Fabrice Petrykowski, la commissaire de bord Chantal Simon, et l'officier de communication Stéphane Goimier.

Le repas traditionnel de fin de saison a enfin pu se faire le 9 avril, dans une ambiance très conviviale comme les Castelbaladins savent la créer, avec le plaisir de revoir notre Président d'honneur, Hubert Luqué et notre Présidente d'honneur, Jackie Luqué. Une petite balade digestive le long de la Charente a clôturé l'après-midi.

En attendant que sonnent les cornes de brume et que soient larguées les amarres, les Castelbaladins préparent activement cette nouvelle croisière et espèrent pouvoir naviguer dans différents ports de Charente et Charente Maritime, avant de faire escale à son port d'attache !







uzelles

Pôle santé

Av d'Angoulême
la Trache

Bellevue

Mas de la Cour

Depuis les années 70, bouleversant le traditionnel paysage rural et viticole de la commune, Châteaubernard a vu se multiplier les zones d'activités, qu'elles soient commerciales ou artisanales et industrielles, sans oublier le pôle santé et le pôle sport-loisirs.

Aujourd'hui, elles constituent une composante essentielle de l'activité économique de l'agglomération.

Les connaissez-vous toutes ? Voici comment elles se répartissent aujourd'hui sur notre territoire, chacune avec sa dénomination propre.

Comme un air de fête

Vendredi 25 mars c'était Carnaval ! Pour cette occasion, tout le monde s'est déguisé. Le matin nous avons préparé des crêpes. L'après-midi, nous les avons mangées et nous sommes allés tous danser dehors... On a même lancé des confettis !



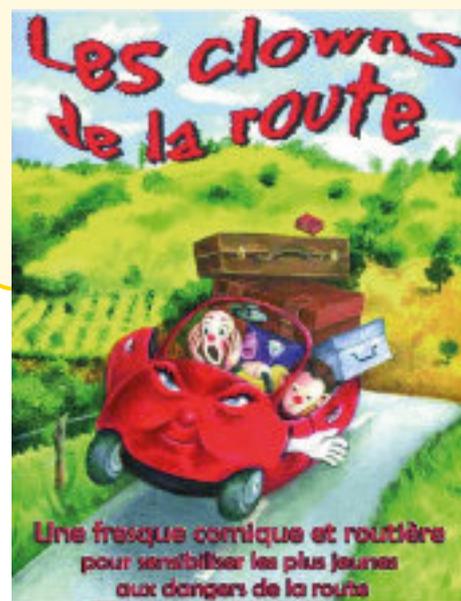
On vote à la médiathèque

Nous nous sommes rendus en bus, plusieurs fois, à la médiathèque de Châteaubernard dans le cadre des Incorruptibles. Une première fois pour découvrir un nouvel album, une deuxième fois pour voter pour celui que nous avons préféré.



Sur la route on ne fait pas les clowns !

jeudi 31 mars, nous nous sommes rendus au Castel afin d'assister à un spectacle sur le thème de la sécurité routière.



Il est où le bonheur ?



Les classes de MS et de GS sont allées à la médiathèque de Châteaubernard pour participer aux ateliers philosophiques animés par Julie, de l'association les Francas. Les thèmes abordés étaient le bonheur, les émotions et le monde qui nous entoure.



L'été approche et nous avons commencé à investir le jardin... Désherbage, plantation et observation des petites bêtes.



Le bonheur est au jardin...

La culture s'invite à l'école maternelle « Le Petit Prince »



Lundi 21 mars, tous les enfants de notre école sont allés voir le film « Le Chêne » au cinéma de Châteaubernard. C'est un film qui explique la vie d'un chêne au fil des saisons. Nous savons maintenant qu'un chêne abrite la vie de nombreux animaux et qu'il est nécessaire de le protéger... C'était une expérience extraordinaire et qui correspondait parfaitement à notre projet annuel sur la protection de l'environnement.



Jeudi 31 mars, les trois classes de notre école sont allées voir le spectacle « les clowns de la route » au Castel. Un spectacle drôle qui nous a sensibilisés à la sécurité routière grâce à Constance Prudence qui rappelait comment utiliser et partager la route aux deux clowns imprudents.



Le jardin reprend vie

Après une saison hivernale qui l'a mis au repos, notre jardin retrouve les jardiniers en herbe qui sèment, désherbent, arrosent et récoltent... C'est aussi l'occasion de découvrir et respecter les petites bêtes du jardin.

Tout au long de l'année scolaire, la médiathèque propose de nombreux projets aux écoles. Cette année encore, notre école a pu participer au prix des Incorruptibles. Après la présentation des six albums de la sélection, nous avons pu voter le jeudi 12 mai et les trois classes de notre école ont largement plébiscité le livre « Aïe Aïe Aïe », un album qui parle d'un petit lémurien de Madagascar en voie de disparition...



Tous à la Médiathèque



Les classes de Moyenne et Grande sections ont participé à des ateliers philosophiques au printemps. Quant à la classe de Petite section, elle a participé à un atelier nature proposé par l'association « les jardins d'Isis ». A cette occasion, les enfants ont réalisé un serpent Arc en ciel en Land Art puis des cocktails d'odeurs pour développer leur sens olfactif. Merci à l'équipe de la médiathèque pour la qualité de toutes ces prestations.

ÉCOLES

Pablo Picasso

Jeudi 12 mai les élèves des classes de CM1 et CM2 partis faire une randonnée à vélo jusqu'à Bourg-Clément

Il faut 2 heures environ en vélo. Nous sommes passés au ras de la Charente. Quand nous sommes arrivés, nous avons posé les vélos et nous sommes allés jouer. A midi on a pique niqué et on est partis rejouer.

Vers deux heures nous sommes repartis et nous nous sommes mouillés à cause de la pluie. Au bout de 15 minutes la pluie s'est arrêtée et nous sommes arrivés à l'école. C'était trop bien, nous nous sommes bien amusés !
Ellen et Cassidy CM2



La cérémonie du 8 mai

Comme tous les ans, la cérémonie du 8 mai a eu lieu au monument aux morts pour commémorer la fin de la deuxième guerre mondiale. Deux élèves de CM2 de l'école Pablo Picasso ont participé à la cérémonie. Des élèves des écoles Jules-Vallès et Pablo-Picasso sont venus lire des textes sur le thème de la guerre.

« J'y suis pour rien » de Gauvain Sers et « de la guerre en Ukraine »

Après la cérémonie, on a pris l'apéritif dans une salle de la mairie puis nous sommes partis.

Andy CM2

L'aménagement devant l'école

Pendant l'année 2022, la mairie a mis de l'argent pour améliorer la circulation des piétons devant l'école. Ils vont faire un endroit sur lequel les piétons pourront circuler en toute sécurité.

Ils ont refait la route, et à la place des vignes qu'il y avait, un parking a été construit.

Quand les travaux seront terminés, ce sera donc plus pratique.

Ils ont mis une carte du parking et de l'école pour que les gens puissent voir à quoi les travaux ressembleront au futur.

Les citoyens de Châteaubernard pourront circuler en toute sécurité.

Nynon CM2



La visite des représentants de l'association UNOR

L'association UNOR (Union Nationale des Officiers de Réserve) Vendredi 20 mai, nous étions deux classes réunies. Messieurs Schmitt et Cantillon-Tramont de l'UNOR et un représentant de la Mairie sont venus nous rencontrer. Ils nous ont remercié d'avoir participé avec des dessins pour les militaires qui étaient loin de chez eux à Noël. Ils nous ont aussi parlé des trois armées : Terre, air et marine. Ils nous ont offert une lettre de félicitations, deux livres sur le thème de l'armée et nous ont présenté le drapeau officiel des cérémonies.

Lili CM2



CM2 des écoles Jules-Vallès et Pablo-Picasso sont en Charente, avec les CM2 de Saint-Sulpice-de-Cognac



Nous avons rejoint les bords de la Charente près du supermarché Leclerc. Nous nous sommes arrêtés pour faire des photos devant les tours du château de François 1^{er}. Nous avons pique-niqué près du camping de Bourg Charente où nous attendaient les CM2 de l'école de Saint-Sulpice-de-Cognac. Nous avons pu jouer au palet, au mölki, à la balançoire, à la tour coopérative, au foot-tennis, à la slaque, et il y avait aussi un parcours de vélos. Nous sommes rentrés tranquillement à l'école. C'était une très belle journée.

Les sens en éveil



Les 19 et 20 mai, les deux classes de CE1/CE2 se sont rendues à La Fondation d'entreprise Martell pour une visite guidée de l'exposition « La fin est dans le commencement et cependant on continue. » Cette exposition avait pour thème les sens. Les œuvres exposées nous proposaient une interprétation originale. Les enfants ont goûté des baies de Goji puis du chocolat tout en humant un parfum associé à chaque

aliment. Ils se sont également allongés sur un très grand tapis moelleux à la recherche des trois différentes notes d'un parfum vaporisées sur le tapis. Deux monumentaux arbres faits de papier les ont invités à promener leurs mains comme pour sentir la douceur de l'écorce. Ils ont aussi marché sur des milliers de bandelettes de papier qui jonchaient le sol, évoquant une promenade dans les bois, le bruit des feuilles qui craquent sous les pas. Une immersion dans l'art contemporain grandement appréciée !

Après-midi nature

Les élèves de CP de l'école Jules-Vallès ont réalisé des plantations dans leur coin potager. Grâce à l'aide de parents, la terre a été préparée à recevoir des plants de tomates et un pied d'artichaut. Les enfants ont également semé des graines de haricots et de radis. Cela était également l'occasion d'aborder des activités en ateliers à l'extérieur : lecture de Jacques et le haricot magique, observation de graines et premiers dessins scientifiques, poésie sur le jardin et land art.



En forme !

Vendredi 8 avril une matinée au stade Claude Boué à Châteaubernard a été organisée dans le cadre de l'USEP. Les élèves de CP ont pu participer à des ateliers d'athlétisme tels que sauts, lancers, course longue, course d'obstacles. Une dégustation de fruits en guise de collation leur a été offerte par l'école. Le mardi 17 mai, les élèves de CP et de CM2 ont eu la chance de découvrir le tennis à Châteaubernard. En effet le club de tennis nous a proposé de participer à quatre séances d'initiation et de découverte. Lorsque nous sommes arrivés tous les ateliers étaient en place et Corinne Pierre, la monitrice, nous attendait sur le court. Nous y retournerons trois autres fois en espérant que des futurs champions se révéleront...

Illustration de recettes dans la classe de Mme Pallat



La dernière étape du projet « jeunes pousses » s'est déroulée avec l'illustratrice Anne-Paule Mousnier. Elle est venue trois fois dans la classe nous enseigner des techniques de dessin et nous conseiller afin que nous illustrions nos recettes. Elle nous a appris à crayonner, à faire notre autoportrait, à mettre de la couleur, à organiser notre illustration. Au cours de la dernière séance, elle nous a montré son dessin qui sera sur la première de couverture du livre de nos recettes. TROP BEAU! La touche finale de ce projet sera apportée le 24 juin, avec les trois autres classes qui ont participé : chacun recevra le livre de toutes ces recettes illustrées. On attend ce jour avec impatience car certains en profiteront pour apporter leurs plats, pour que l'on puisse les déguster tous ensemble. Et en plus, on retrouvera l'ensemble des intervenants du projet pour un pique-nique.

LES ENFANTASTIQUES

Quand Monsieur Nô a commencé à chanter la musique pour que l'on vienne sur la scène j' étais déjà prête. Au début je chuchotais, mais quand on a tous été sur la scène, on a chanté beaucoup plus fort.

Au début, j'avais un peu le trac mais je me suis dit que ce serait dommage de ne pas participer. Quand je suis montée sur scène, j'étais excitée mais en même temps très nerveuse. Puis quand j'ai commencé à chanter, tout allait mieux. A la fin, j'étais fière de l'avoir fait. Quand Monsieur Nô a chanté au début, c'est là que je me suis dit que tout allait bien se passer et que l'on avait de la chance de chanter avec lui et ses musiciens formidables.

J'ai bien aimé cette expérience. On a eu une grande opportunité que beaucoup de personnes auraient aimé avoir. On a aussi eu des tee-shirt des Enfantastiques.

Ressentis de quelques élèves

Aya, Estelle, Lou, Madison, Maxime (CM1 Pablo)

Quand j'étais dans les gradins, j'étais tout excitée, mais quand je suis montée sur scène, j'avais le trac. Mais j'étais contente parce que je me suis dit que je devais en profiter parce qu'on ne fait pas cela tous les ans. Ce qui m'a fait le plus plaisir c'est qu'il y avait plein de monde pour nous applaudir.

Au début, tu as peur et tu as le cœur qui bat fort mais quand tu arrives sur scène, c'est magique. Ensuite, tu as la lumière dans les yeux mais c'est pas grave. Tu as le trac et en même temps ce sentiment est super. Les répétitions c'est comme une feuille de brouillon et ensuite on est prêt.



L'année dernière, on a commencé à apprendre les chansons. En octobre nous avons appris 3 chansons de plus et ensuite, il y a peu de temps on a créé 2 chansons avec les enfants de Jules Vallès (Au mille et une héroïne du quotidien, Les temps ont changé).

Le mardi 3 mai nous avons commencé les répétitions au Castel. M Nô nous a placés en fonction de nos tailles. On a répété toutes les chansons. Le lundi 9 mai nous avons encore répété, mais cette fois il y avait les musiciens. Il y avait un accordéon, de la batterie, de la contrebasse et de la

guitare ; c'était trop bien.

Après le mardi 10 mai on s'est entraîné le matin et l'après-midi. Le soir au Castel à 20h, le spectacle a commencé on a attendu sur les chaises avec nos parents en attendant que M Nô dise « les rigolos, les rêveurs, les artistes ». Il y avait plein de chansons : « Au mille et une héroïne du quotidien », « Les temps ont changé », « Au gré des grands vents », « Info ou intox », « Allons voter », « Zen zen zen ». On était devant plus de 400 personnes ! C'était une expérience à ne pas oublier !

Romy et Maëva CM2

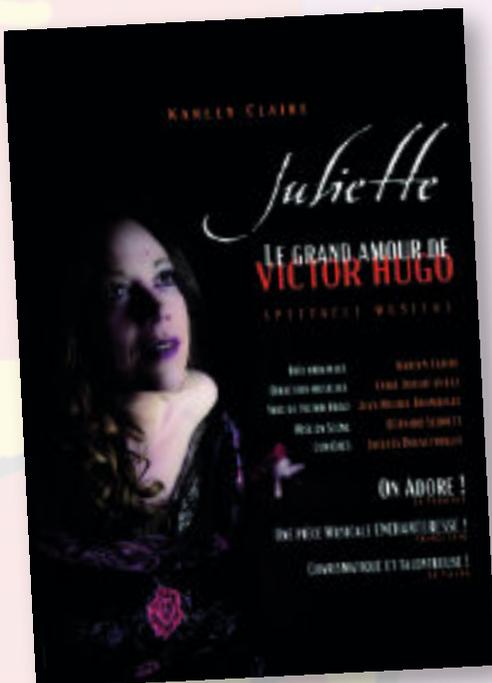
Le 10 mai les CM des deux écoles de Châteaubernard ont présenté leur spectacle des « Enfantastiques » devant un public enthousiaste. Orchestrée par Monsieur Nô, qui avait chanté accompagné de ses cinq musiciens en première partie, la chorale des enfants, vêtus de leur tee-shirt blanc, a interprété six chansons, dont deux avaient été écrites à l'école. Pour l'école Jules Vallès, « Les temps ont changé » raconte qu'aujourd'hui les tâches à la maison se partagent entre madame et monsieur, alors qu'à l'école Picasso « Aux mille et une héroïnes du quotidien » rend hommage au travail quotidien des femmes, souvent oublié. Tout le travail de préparation, de répétitions individuelles ou en classe, depuis plusieurs mois, a abouti à un magnifique spectacle d'enfants heureux, parfois accompagnés par les voix du public ravi de vivre une soirée de si belle qualité.

PROCHAINEMENT AU CASTEL

Ouverture de saison au Castel, retenez la date !

Le 8 septembre, le Castel ouvre sa saison 2022/2023 et présente son programme pour les 10 mois à venir. Un 9^{ème} cru riche, plein de nouveautés, avec du théâtre, de la chanson, de la musique... Vous savez déjà que Lynda Lemay sera à Châteaubernard le 13 décembre, tout comme la comédie musicale « Juliette Drouet, la maîtresse de Victor Hugo ».

Venez découvrir les autres spectacles de la prochaine saison. Au cours de la soirée, qui vous est offerte sur réservation, l'équipe du Castel aura le plaisir de vous inviter à un « Défilé de haute culture », loufoque et époustoufflant, (mal)mené par Helmut Von Karglass, artiste complet, jongleur, acrobate, humoriste... et plus encore ! A vous de découvrir ses autres qualités en venant l'applaudir le 8 septembre au Castel !



Qui était la belle Juliette qui partagea en alternance la vie de Victor Hugo pendant un demi-siècle ? Aimée, cloîtrée, trompée, dévorée par un amour irraisonné, elle écrira plus de 22000 lettres à son amant, sera sa muse, sauvera ses manuscrits. Et l'aimera toujours ! Portée par la voix de Karen Claire, cette longue histoire d'amour s'écrit sur un riche fond historique et nous dévoile l'intime d'un immense poète qui fut aussi une sacrée personnalité politique. Le vendredi 25 novembre 2022 à 20h30

Dans la grande lignée des chanteuses québécoises qui font honneur à la langue française, Lynda Lemay occupe une place bien à elle. Des textes ciselés, un humour parfois ravageur, une émotion à fleur de peau, et bien sûr un accent parfaitement craquant ! Ne ratez surtout pas ce concert exceptionnel de la prochaine saison du Castel, et réservez très vite votre soirée du 13 décembre, parce que "La vie est un conte de fou" !



ART, CULTURE, SPECTACLES

Bientôt à la médiathèque

Mercredi 6 juillet à 10h30 **l'heure du conte : « un objet, une histoire »**

Pas de thème défini pour cette heure du conte estivale. Ce sont les enfants qui décident ! Plusieurs objets leurs sont présentés. En en choisissant un, une histoire est révélée !.

Dès 3 ans, section jeunesse



En juillet **On joue en plein-air !**

Des jeux en bois sont à votre disposition dans le jardin derrière la médiathèque.

Tout public - sans inscription

Mercredi 20 juillet de 14h à 17h **Café numérique**

Michèle Ladik, conseillère numérique de Grand Cognac, vous propose un moment convivial d'échanges autour du numérique. Elle sera à votre écoute pour répondre à vos questions.

Tout public



En août **« Médi'art »**

Depuis le début de l'année, le hall de la médiathèque se pare d'œuvres d'art. Elles sont prêtées par l'artothèque d'Angoulême. Chaque trimestre, les œuvres changent. Ce mois-ci, venez découvrir les nouvelles !



Mercredi 14 septembre à 10h30 **l'heure du conte : « bzz, les insectes »**

Bzz, bzz, bzz, les petites oreilles vont bourdonner car les insectes sont les invités de l'heure du conte. Ils viennent vous raconter leurs multiples aventures !

Dès 4 ans, section jeunesse



Mercredi 14 septembre à 14h **Atelier créatif : « petit musée d'histoire naturelle »**

Crée ton insecte ou animal fantastique avec des éléments naturels !

Dès 8 ans

Mercredi 21 septembre de 14h30 à 16h30 **On joue en famille ou entre amis aux jeux de société !**

En partenariat avec la ludothèque Accolade, une animatrice sera présente l'après-midi.

Enfants et adultes



Mercredi 28, vendredi 30 septembre et samedi 1er octobre 
Salut les bouquins !

La médiathèque brade des centaines de livres, CD, DVD et revues afin de libérer les étagères et faire de la place aux nouveautés.

N'hésitez pas à vous faire plaisir, il y en a pour tous les goûts et tous les âges : romans, documentaires, romans policiers, romans SF, albums, BD...

Salut les bouquins!



Vendredi 30 septembre 17h30 
Rentrée littéraire

Nathalie Jaulain, animatrice littéraire, présente une sélection de romans coups de cœur parmi les nouveautés de septembre. Lesquels se retrouveront entre vos mains ?

Public adultes

Vu dans les salles d'exposition et à la médiathèque

Du 16 au 24 mai

« La Chine que j'aime »

Myriam David nous a fait partager ses souvenirs de voyages à la rencontre des habitants et des paysages de Chine.

Une passion pour ce pays et une émotion qui transparaissent sur ses œuvres.



Le coup de cœur
de l'équipe de la médiathèque



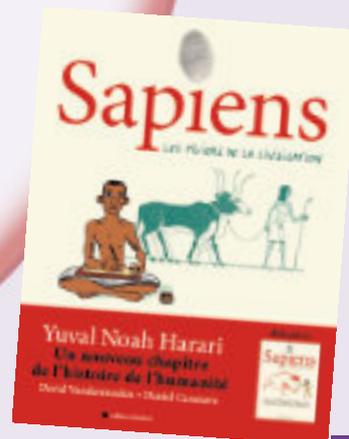
Straight from the decks : Guts finest selection from his famous DJ sets - Guts, sélectionneur - CD

Transformez votre salon en piste de danse avec cette compilation aux saveurs afro tropicales ! Guts nous entraîne dans l'ambiance des années 80 en rassemblant de véritables pépites ensoleillées aux tonalités antillaises, brésiliennes et caribéennes.

Idéal pour ambiancer vos soirées cet été !

Les piliers de la civilisation - scénario Yuval Noah Harari, David Vandermeulen d'après Sapiens, une brève histoire de l'humanité par Yuval Noah Harari - Albin Michel Paris 2021 - BD

Yuval Noah Harari a l'art de nous faire découvrir nos origines. Dans ces BD, il nous explique comment Sapiens a évincé les autres humains de la planète, comment les mythes fondateurs ont réussi l'exploit de créer des rois, comment le blé nous a asservi, etc. Cette histoire aurait pu être sympathique, elle est fascinante. Et déroutante. Comment des fourrageurs, écolo-responsables, sont devenus des hommes destructeurs et prédateurs d'eux-mêmes ? Comment des animaux comme les autres sont devenus les méchants ? A dévorer sans restriction.



Extraits des délibérations du conseil municipal

Jeudi 5 avril 2022

- Valide le compte rendu du conseil municipal du jeudi 10 mars 2022
- Approuve le compte de gestion et le compte administratif 2021
- Affecte les résultats
- Vote les taux : taxe foncière non bâtie, taxe foncière bâtie
- Vote le budget primitif 2022
- Autorise M le Maire à signer une convention avec M le Maire de la ville de Cognac dans le cadre d'une participation financière aux frais de fonctionnement de la classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)
- Attribue des subventions associatives
- Autorise M le Maire à signer une convention de servitudes avec ENEDIS dans le cadre de déplacement d'un ouvrage

Jeudi 5 mai 2022

- Valide le compte rendu du conseil municipal du mardi 5 avril 2022
- Attribue des subventions associatives
- Autorise M le maire à signer une convention avec Grand Cognac relative à l'entretien de la voirie communautaire à Châteaubernard.
- Émet un avis favorable sur la demande de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Châteaubernard avec la déclaration de projet et la demande d'autorisation environnementale unique présentée par la SAS ORECO pour la construction et l'exploitation de seize nouveaux chais de stockage d'alcool chemin de Lonzac à Châteaubernard
- Adhère au service de la Médiation Préalable Obligatoire auprès du Centre Départemental de Gestion de la Charente
- Autorise M le Maire à signer avec le syndicat mixte ouvert Charente numérique deux conventions de mise à disposition du domaine privé de la commune pour l'implantation de deux sous-répartiteurs optique GE06 et SE05 à Châteaubernard
- Accepte le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent d'agent d'entretien / aide restauration scolaire pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées. Les décisions prises par M le Maire en vertu de ses délégations ont été communiquées.

Retrouvez toutes les délibérations sur le site www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/deliberations-2022/

Mardi 2 juin 2022

Prend connaissance de la démarche de prévention de la délinquance complémentaire de l'action de la Police Nationale

- Valide le compte rendu du conseil municipal du jeudi 5 mai 2022
- Attribue des subventions associatives
- Valide la création d'un comité social territorial, fixation du nombre de représentants du personnel et institution du paritarisme
- Désigne les représentants employeurs au comité social territorial
- Accepte la rétrocession voirie, parkings et trottoirs résidence Allende rue de la Doue
- Valide l'acquisition de la parcelle AV89
- Modifie les taux relatifs à la taxe locale sur la publicité extérieure TLPE

État civil

Bienvenue aux bébés

Constance GABORIT
le 3 mars 2022 à Soyaux
Hugo MOURAD
le 28 avril 2022 à Châteaubernard

Ils nous ont quittés

Émile LÉTOURNEAU
le 5 mars 2022 à l'âge de 96 ans
Serge REBIERRE
le 11 mars 2022 à l'âge de 79 ans
Stéphan NAGY
le 16 mars 2022 à l'âge de 76 ans
Jacques ANDRIEUX
le 16 mars 2022 à l'âge de 79 ans
Jeanne PONS, épouse BESSE
le 3 avril 2022 à l'âge de 85 ans
Colette BUZIN, veuve MARTIN
le 1^{er} mai 2022 à l'âge de 87 ans
Nelly CAILLOUCËT, veuve FULMINET
le 3 mai 2022 à l'âge de 97 ans
Thierry DEWOLF
le 9 mai 2022 à l'âge de 61 ans
Odette JOUBERT, veuve LAVALETTE
le 12 mai 2022 à l'âge de 90 ans
Micheline CÔME, épouse MISSUS
le 12 mai 2022 à l'âge de 78 ans

RESPECTONS NOTRE VOISINAGE

Les bonnes règles du stationnement

Sauf indication contraire, le stationnement à Châteaubernard est soumis au régime du stationnement alterné bilatéral : Du 1^{er} au 15 de chaque mois, on stationne du côté impair de la rue, du 16 au 31 on stationne du côté pair. Le changement de côté se fait idéalement la veille de chaque changement de côté à partir de 21h. Respecter les dates et les horaires de changement permet d'éviter le slalom entre des voitures mal garées.

Dans certaines rues, des emplacements sont destinés au stationnement, ceux-ci doivent être respectés, la règle précédente ne s'applique pas. Le stationnement peut aussi être totalement interdit sur certaines portions de voie.

Enfin, le stationnement doit se faire sur la chaussée, pas sur le trottoir, ni sur les zones enherbées. Les trottoirs sont réservés à la



circulation des piétons, et ne sont pas conçus pour supporter le poids des voitures. De plus, cela oblige les piétons à descendre sur la chaussée et les met en danger, pensons également aux poussettes et aux personnes circulant en fauteuil roulant. Les zones en herbe sont fragiles, notamment en cas de temps pluvieux, et le poids des voitures abîme le sol. La commune engage chaque année des sommes importantes pour l'entretien et la réfection des rues, des trottoirs et des espaces verts ; le respect des règles de circulation et de stationnement permet de réduire leur usure et donc leur coût.



En cas de stationnement irrégulier, un premier avertissement pourra être déposé sur le pare-brise, avant verbalisation en cas de récidive. Une utilisation harmonieuse, respectueuse et paisible de l'espace public est aussi un acte citoyen pour bien vivre ensemble.

Nuisances sonores : tous concernés !

En cette période d'été, quelques rappels de bon sens pour améliorer nos relations de voisinage, et préserver notre audition.



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Les travaux momentanés de jardinage, de rénovation ou de bricolage et tondre sa pelouse

réalisés par des habitants à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent ainsi être effectués que :



**jours ouvrables : 8h30-12h et
14h30-19h30**

samedis : 9h-12h et 15h-19h

dimanches et jours fériés : 10h-12h

*"arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage
du 20 avril 1999"*

Les feux de plein air

(Arrêté préfectoral du 3 mai 2016)

Sont strictement INTERDITS toute l'année

- ▶ Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone urbaine
- ▶ Brûlage des déchets verts, (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes...)
- ▶ Lâcher de lanternes célestes

Brûlage des déchets

Compte tenu de l'existence d'une filière de valorisation des déchets verts à la déchetterie et conformément à l'arrêté préfectoral relatif à la prévention des incendies de plein air et des risques de désagréments occasionnés par le brûlage des déchets verts, celui-ci est interdit sur tout le territoire.



La participation citoyenne

Le conseil municipal a décidé de mettre en place un dispositif de participation citoyenne, qui lui a été présenté le 2 juin 2022

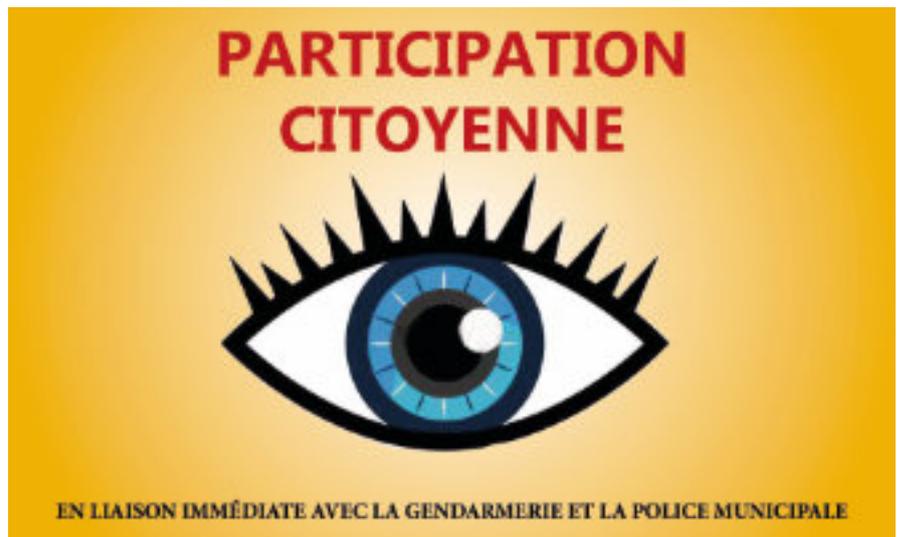
Qu'est-ce que la participation citoyenne ?

Associant les habitants à la protection de leur environnement, le dispositif de participation citoyenne est une démarche de prévention de la délinquance complémentaire de l'action de la police municipale ou nationale, dans une approche où la population et les forces de sécurité de l'État sont partenaires. Il s'agit d'un service républicain, conçu par le ministère de l'intérieur en 2011, totalement gratuit.

Ce dispositif vise à :

- Développer auprès des habitants une culture de la sécurité ;
- Renforcer le contact entre la police nationale et les citoyens ;
- Développer des actions de prévention de la délinquance au niveau local.

Le maire de la commune et les forces de sécurité de l'État mettent en place le dispositif de prévention de la délinquance sous la forme d'un réseau de solidarité de voisinage structuré autour de citoyens référents, permettant d'alerter la police nationale de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.



Rôle des citoyens référents :

Dans la commune, un ou plusieurs citoyens référents sont choisis par le maire, en collaboration avec le responsable territorial de la police nationale, sur la base du volontariat, de la disponibilité et de l'honorabilité. Animés d'un esprit critique et agissant de manière bénévole, les citoyens référents reçoivent une formation spécifique par le responsable local de la police nationale portant sur leur champ de compétence, les éléments nécessaires à l'information de la police, les actes élémentaires de prévention et les réflexes à développer lorsqu'ils seront témoins d'une situation anormale.

Le dispositif de participation citoyenne ne se substitue pas à l'action de la police

Dans ce cadre, les citoyens référents, comme la population, ne doivent en aucun cas faire de patrouilles ou actes de surveillance. Ils ne sont en aucun cas membres d'une milice, mais participent à la protection de leur voisinage, ils sont le relais d'informations utiles aux forces de sécurité républicaines.

Concrètement il s'agit donc pour eux de transmettre à leur correspondant au commissariat toute information qui aurait pu éveiller leur curiosité ou celle de leurs voisins, comme la présence répétée d'un véhicule dont les occupants semblent avoir un comportement étrange, de propositions de services à un public ciblé laissant supposer qu'on pourrait vouloir abuser de leur confiance, etc.

Les policiers sauront de toute façon faire le tri des informations utiles de celles qui le seraient moins.

Rôle de la police nationale

Le responsable local du commissariat désigne un policier qui sera l'interlocuteur privilégié des citoyens référents pour recueillir les informations, leur dispenser des conseils, les guider dans leur rôle et leur diffuser des messages de prévention aux fins d'information de la population.

Visibilité du dispositif

Une signalétique du dispositif aux entrées de la commune pourra être installée, afin d'informer le public qu'il pénètre dans un espace où les habitants sont particulièrement attentifs et signalent toute situation qu'ils jugent anormale.

Une réunion publique sera prochainement organisée par le maire et le responsable territorial de la police nationale pour présenter le dispositif.

Les rues de la zone d'activité de Bellevue

Pour la plus récente des zones d'activités de Châteaubernard, le choix des noms de rues s'est porté sur les spationautes français-es. Les connaissez-vous bien ?

Claudie Haigneré (1957)

Médecin rhumatologue de formation, Claudie Haigneré est titulaire d'un doctorat en neurosciences, et a été responsable du programme de physiologie et de médecine spatiale au CNES (Centre nationale d'études spatiales). En 1996, elle est la première femme européenne à participer à une mission spatiale, en volant 16 jours à bord de la station Mir. En 2001, elle sera la première française à effectuer un séjour dans la Station spatiale internationale (ISS). De 2002 à 2005, elle a été ministre déléguée à la Recherche puis aux Affaires européennes. Elle est actuellement conseillère auprès du directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA).



Patrick Baudry (1946)

Colonel de l'armée de l'Air, Patrick Baudry est pilote de chasse, sur F100 et Jaguar. Dès 1980, il suit une formation de cosmonaute à la Cité des Étoiles près de Moscou, puis en 1984 à Houston pour la NASA. Il sera le deuxième français, après Jean-Loup Chrétien, à participer à un vol dans l'espace, à bord de la navette Discovery. De retour de l'espace, il a partagé son temps entre des actions de promotion des vols spatiaux et son activité de pilote d'essais pour Airbus. Écrivain, conférencier, consultant, il est actuellement ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO.

Jean-Loup Chrétien (1938)

Jean-Loup Chrétien est un pionnier : premier français, premier francophone, premier européen de l'Ouest à avoir volé dans l'espace. Pilote de chasse, général de brigade aérienne, il effectue une première mission dans un équipage franco-soviétique en 1982 à bord de la station Saliout-2. Le 9 décembre 1988, sa sortie extravéhiculaire hors de la station Mir sera encore une première pour un spationaute européen. Enfin, en 1997, il est dans la navette Atlantis qui s'amarré à la station russe Mir. De 1991 à 1998, il est directeur des astronautes au CNES, puis directeur adjoint de l'ISS Expedition Corp à la NASA. Il devra arrêter son activité spatiale plus tôt que prévu à la suite d'un accident.



Du rêve de Romain à la réalité

Jeudi 27 avril 2022, la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard a accueilli Romain, soutenu par l'Association Petits Princes afin de réaliser son rêve : approcher un avion de chasse.

Cette association créée en 1987, s'est donnée pour but de réaliser les rêves des enfants et des adolescents gravement malades. Il a été constaté qu'un enfant qui vit ses passions et réalise ses rêves acquiert une énergie positive supplémentaire, qui aide à combattre la maladie.

Avec l'aide de ses nombreux bénévoles, l'association prend contact avec des organismes, des entreprises, etc., afin d'organiser une journée mémorable cadrant au plus près des vœux exprimés par les enfants.

Pour Romain, la base a répondu présente à la sollicitation de l'association et lui a concocté un programme d'immersion dans le monde des pilotes de chasse.

Accompagné par ses deux petits frères, Romain a pu approcher les avions de la base et s'installer dans le cockpit d'un Pilatus PC-21, il a pu s'essayer aux simulateurs comme le font les pilotes de l'École de l'aviation de chasse, visiter la tour de contrôle à partir de laquelle les décollages et atterrissages sont coordonnés, puis visiter le musée qui détient toute l'histoire de l'aéronautique de la base.

Romain a passé une journée inoubliable qui restera certainement longtemps gravée dans sa mémoire.

« Il n'est pas le seul à avoir été marqué par cette journée » selon les mots du commandant de base.



" CHATEAUBERNARD ENSEMBLE AUTREMENT "

A Chateaubernard un comité consultatif communication a été constitué par la Majorité en excluant les élus de l'Opposition de ce qu'ils appellent sans rire " le dialogue "!

Chacun peut constater que la revue municipale est entièrement consacrée aux faits et gestes de cette Majorité qui nous accorde, selon la loi ,un petit " carré blanc " dans lequel nous devons limiter son contenu à 1340 caractères espaces compris, c'est ce que l'on appelle l'aliénation du dialogue et de la communication.

Notre Conseil Municipal est une assemblée où peu d'élus s'expriment et lorsque le Maire Honoraire élu souhaite, dans le cadre des questions diverses, exposer un dossier au nom des Castelbernardins, cela est d'autant plus difficile qu'un tir de barrage, comme un roulement de tambours, est organisé pour étouffer l'expression du sujet à traiter et faire en sorte que cela apparaisse comme de la " contestation quasi systématique " , expression publiée par une certaine Presse aux convenances majoritaires.

Il n'est donc pas facile de penser autrement et de partager notre travail au profit de notre commune , surtout lorsqu'un adjoint lors du Conseil Municipal interdit à tout témoin de faire et de traduire l'Histoire de son témoignage . Là l'on atteint la suffisance de l'ignorance !.

Jean-claude FAYEMENDIE Maire Honoraire.

NOUVEAU DÉPART POUR CHATEAUBERNARD

Notre planète est en grand danger, ce n'est plus un secret pour personne (réchauffement climatique, catastrophes naturelles, disparitions des espèces animales...).

Nous pouvons tous faire un petit geste chacun à notre niveau, pour venir en aide à la faune et la flore de notre quartier. Nous sommes en accord avec la décision, de l'extinction de l'éclairage public la nuit, sur la commune de Chateaubernard. En effet, la pollution lumineuse de nos villes et bientôt de nos campagnes est devenue un véritable fléau. Outre le plaisir de regarder les étoiles, cette décision n'a pas seulement un aspect économique mais avant tout un impact sur notre bien-être et le bien-être animal (désorientation des oiseaux migrateurs, perturbation de la vie nocturne...).

Prochainement, l'installation d'un couple de maraîchers au centre de notre bourg est importante pour renouer avec notre patrimoine rural. Restons très attentifs sur la préservation de nos superficies agricoles afin de maintenir le bon équilibre. En effet depuis plusieurs années, l'urbanisation galopante a réduit dangereusement nos surfaces agricoles. Soutenons nos agriculteurs castelbernardins !

La fin de l'année scolaire approche et les beaux jours ont fait leur apparition. Néanmoins, évitons le relâchement des gestes barrières, restons vigilants même en période estivale !

Nous vous souhaitons un bel et agréable été.
Jean-Christophe Marcu, Luisa Soares.

BIEN VIVRE À CHATEAUBERNARD

Une longue séquence électorale s'est achevée le 19 juin, présidentielle puis législatives ont déplacé les électeurs vers les urnes. Voici notre gouvernement constitué pour les cinq années à venir, même s'il peut subir des changements en cours de mandat. Le prochain scrutin n'interviendra qu'en 2024, pour les européennes. L'épidémie de covid a bousculé nos habitudes deux ans durant, imposant masque et confinement, vaccin et distanciation. Elle semble aujourd'hui s'éloigner, même si la vigilance reste de mise.

L'année scolaire se termine, les écoles ont retrouvé un fonctionnement normal, les activités scolaires et périscolaires ont repris à un rythme pratiquement habituel. Les vacances se profilent à l'horizon des élèves et des parents.

Tout va pour le mieux semble-t-il...

Mais la Russie a envahi l'Ukraine, et des milliers de personnes sont mortes ou déplacées, ont perdu des proches ou leur maison. Les répercussions sont nombreuses dans nos pays, où les prix flambent, et on craint une crise alimentaire qui toucherait d'abord les pays les plus pauvres.

Mais la planète s'épuise, en attendant que l'Humain enfin prenne la vraie mesure de son impact sur le climat, la biodiversité, les ressources naturelles. En attendant que l'Humain enfin se décide à modifier son comportement pour préserver les générations futures.

Mais l'inquiétude grandit, les hôpitaux souffrent, le pouvoir d'achat baisse, la vie semble toujours plus difficile, le lien social se dégrade et l'individualisme prend l'avantage sur l'action collective.

Le pessimiste pensera que « tout est perdu », l'optimiste dira que « l'on s'en est toujours sorti », il y a sans doute un peu des deux en chacun de nous. Cela nous permet collectivement de prendre conscience des problèmes et de leur trouver des solutions.

Pour l'heure, ce sont les vacances qui se préparent, et pour la première fois depuis deux ans, elles pourront se dérouler sans restrictions sanitaires, sans limitation de destination. Aussi mettons à profit cette période de répit pour nous reposer, profiter de notre famille et de nos amis, décompresser et reprendre de l'énergie.

Chaque année la rentrée est un nouveau départ, septembre nous rassemblera autour de nouveaux projets, septembre nous retrouvera prêts à faire la part belle à l'optimiste qui est en nous !

Alors bonnes vacances à toutes et tous !

Les élus de la majorité

**CALENDRIER 2022
DES COLLECTES DES DÉCHETS**

SONT INCLUS LES REPORTS DUS AUX JOURS FÉRIÉS

JUN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
M1		V1		L1		J1	
J2		S2		M2		V2	
V3		D3		M3		S3	
S4		L4		J4		D4	
D5		M5		V5		L5	
L6		M6		S6		M6	
M7		J7		D7		M7	
M8		V8		L8		J8	
J9		S9		M9		V9	
V10		D10		M10		S10	
S11		L11		J11		D11	
D12		M12		V12		L12	
L13		M13		S13		M13	
M14		J14		D14		M14	
M15		V15		L15		J15	
J16		S16		M16		V16	
V17		D17		M17		S17	
S18		L18		J18		D18	
D19		M19		V19		L19	
L20		M20		S20		M20	
M21		J21		D21		M21	
M22		V22		L22		J22	
J23		S23		M23		V23	
V24		D24		M24		S24	
S25		L25		J25		D25	
D26		M26		V26		L26	
L27		M27		S27		M27	
M28		J28		D28		M28	
M29		V29		L29		J29	
J30		S30		M30		V30	
		D31		M31			

SEPTEMBRE		
Mercredi 14 septembre 14h - 16h	Jardins respectueux	Construction de gîtes à insectes
Samedi 17 septembre 14h - 17h	Vélod'vie	Démontage entretien réparation de vélos
Samedi 17 septembre 14h30 - 16h30	Calitom	Recherche de panne, réparation
Mercredi 21 septembre 14h - 16h	Calitom	faire ses propres repas en conserve
Vendredi 23 septembre 17h - 19h	Mémé brocante	Rénovation de meubles
Mercredi 28 septembre 14h - 16h	Madelon	Fabrication d'un sac à pain
OCTOBRE		
Lundi 10 octobre 14h - 16h	Le vest'hier itinérant	Astuces pour relooker sa veste, sa chemise, son pantalon
Mercredi 12 octobre 14h - 16h	Jardins respectueux	Peinture sur calebasses
Samedi 15 octobre 14h - 17h	Vélod'vie	Démontage entretien réparation de vélos
Mercredi 19 octobre 14h - 16h	Madelon	Astuces pour retoucher et raccommoder nos vêtements
Vendredi 21 octobre 17h - 19h	Mémé brocante	Rénovation de meubles

Retrouvez les jours de collecte et les décalages dus aux jours fériés sur le site internet et au n°vert www.calitom.com - n°vert 0 800 500 429